



PROJET

Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 19 octobre 2023 – via TEAMS

Ordre du jour	Docum ent joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Cynthia Adolphe	Éducatrice spécialisée		X
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Élise Castonguay	Orthophoniste, <i>vice-présidente</i>	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 8 juin 2023	X		Rodelyne Detournel	Technologue en électrophysiologie médicale		X
4. Affaires découlant des réunions précédentes <ul style="list-style-type: none"> • Orientation à partir du domicile : raison des refus • Projet de loi 15 			Ahmed Douadi	Coordonnateur technique en génie biomédical	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Jean-François Fortin-Verreault	Président-directeur général	X	
6. Nouvelles de la DSM		10h30	Josée Gamache	Travailleuse sociale	X	
7. Nouvelles du président du CECM <ul style="list-style-type: none"> • Démission membre du CECM • Psychothérapie • Clinique de vaccination : site non traditionnel • Prix reconnaissance • ACMQ : 9 novembre 		10h45	Joanny Beauchamp	Ergothérapeute	X	
			Eve Bérubé	Conseillère cadre, DSM		X
			Magali Leblanc	Physiothérapeute, <i>secrétaire</i>	X	
			Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
8. Suivi des comités relevant du CECM			Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires		X
8.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs		11h00	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, <i>président</i>	X	
8.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h05	Shadrack Kétant	Coordonnateur en imagerie médicale		X
8.3 Rapport du comité des communications		11h15	Geneviève Lavoie	Diététiste nutritionniste	X	
8.4 Rapport du comité trésorerie		11h20	Caroline Perbos	Ingénieure biomédical		X
8.5 Rapport du comité d'AGA		11h25	Ariel Gingras-St-Hilaire	Technologue en physiothérapie	X	
8.6 Rapport du comité statuts et règlements		11h30				
8.7 Rapport du comité d'élection		11h35				
9. Commentaires sur l'arbre décision violence conjugale	X					
10. Commentaires Politique en dépendance	X					
11. Avis SAD 70% temps indirect	X					
12. Varia						
13. Prochaine réunion ordinaire le 23 novembre 2023		11h40				
14. Clôture de la réunion.		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	Le quorum est constaté et la réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Il est proposé par Mme Gamache et appuyé par Mme Leblanc d'adopter l'ordre du jour avec la correction suivante :</p> <p>Correction point 13 : Prochaine réunion ordinaire : 23 novembre 2023.</p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p>	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 8 juin 2023	<p>Il est proposé par Mme Castonguay et appuyé par Mme Leblanc d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire tel que déposé.</p> <p>Le compte rendu est adopté à l'unanimité.</p>	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation à partir du domicile : raison des refus : un avis pour être utilisé • Projet de loi 15 <p>Depuis juin l'ACMQ a été active, sa participation à la commission parlementaire, félicité les membres de l'ACMQ pour leur beau travail, recommandation que les présidents des conseils multidisciplinaires fassent partie des comités.</p> <p>CQPCI : présentation de Jocelyn Bisson et Nadine Lajeunesse sur le rôle de l'intervenant pivot, lien direct avec le comité de pairs des ergothérapeutes, nous pourrions avoir la présentation pour le suivi</p> <p>Suivi de la rencontre DSM et responsable des comités de pairs : la proposition de standardiser la présentation sur le comité de pairs lors des regroupements n'a pas été retenue, cependant, plusieurs pistes restent à explorer comme modèle.</p> <p>M. Legris ajoute que les présentations n'ont pas porté fruit, les regroupements ne sont peut-être pas le meilleur endroit, c'est difficile d'avoir un modèle qui fonctionne pour tous.</p> <p>Il manque la mobilisation, il y a peut-être d'autres lieux plus gagnants pour la mobilisation.</p> <p>Mme Gingras-St-Hilaire mentionne que c'est plus une inquiétude d'avoir le temps de s'adapter à chaque conseiller cadre</p>	
5.	Nouvelles du Président-directeur général	<p>M. Fortin-Verreault présente le point. Il demande si les membres ont des questions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de loi 15 : <ul style="list-style-type: none"> • Adoption prévue pour le 20 décembre • Commence article sur la gouvernance • Articles de la loi en lien avec le volet professionnel ont été maintenus 	

- Grands paramètres sont maintenus
 - Employeur unique – essaient de repousser l'échéancier
 - **Soins à domicile :**
 - Démarche choisie est une enquête terrain, avons été choisis parmi les 6 établissements
 - Premier volet analysé : psycho-social
 - Examiner le volet soins infirmiers, ensuite les volets ergo, physio
 - Lourdeur des outils de documentation
 - Choix de l'outil par le professionnel pour orienter les services au patient
 - Ménage dans les statistiques
 - Test en cours pour évaluation de l'outil de reconnaissance vocale pour accélérer la prise de note
 - Démarche d'arrimage auprès des ordres professionnels
 - Fonctionnement social selon les activités autorisés pour les travailleurs sociaux
 - Permettra une prise en charge adéquate mais il n'a pas de cible pour augmenter les prises en charge
 - Pour le travail social, on ne s'occupe plus de la notion direct et indirect car la nature de la profession est beaucoup indirecte
 - En vigueur au 1^{er} novembre 2023, au début de 2024 pour les infirmières
 - On va s'en servir comme levier pour les autres secteurs à venir
 - **MOI :**
 - Mise à jour du règlement quant au tarif horaire, le montant maximum qui peut être appliqué, en vigueur depuis la semaine passée, réduction salariale d'ici février 2024
 - Guide d'interprétation à venir la semaine prochaine
 - MOI illégale à partir d'octobre 2024, décision coordonnée avec tous les autres CIUSSS du grand Montréal
 - Objectif d'embaucher des ASSS, but de réduire le nombre d'heures MOI
 - Réembauches de la MOI : économie de 15 millions pour la même prestation de services à l'échelle du CIUSSS
 - Laurentides et Lanaudière ont des contrats avec la MOI jusqu'en 2025
- Liste des membres du CM fournie par les ressources humaines :
- Anomalie avec la liste de juin versus la liste d'octobre. Une discussion s'ensuit. M. St-Georges fera le suivi avec M. Di Pasquale à ce sujet.

6.	Nouvelles de la DSM	<p>M. Legris présente le point de la DSM.</p> <ul style="list-style-type: none"> • CEM : Conférence sur le bien-être au travail : Retrouver son souffle. Rendez-vous scientifique : rencontre le 16 novembre : 4 représentations. Orthophonie, anthropologie, avocate, bien être et sociologie Regroupement : ergo, physio Démarche équilibre : <ul style="list-style-type: none"> - Audiences en hébergement : recommandations, plan d'action de la directrice Brigitte Brabant, enjeu soulevé : secteur moins attractif, revoir la réadaptation, l'organisation du travail. Intérêt pour une présentation au CM, objectif de rendre secteur plus attractif, sondage à venir - SAD : changements positifs au niveau du jugement clinique, beau levier pour les TS 	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point du président du conseil multidisciplinaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démission : Rodelyne Détournel pour cause de non disponibilité. - Plusieurs membres en absence indéterminée : Shadrak Kétant, Cynthia Adolphe, Caroline Perbos, - M. Douadi annonce son départ du CM. M. St-Georges et les membres le remercie pour son implication depuis plusieurs années et lui souhaite bonne chance dans son nouveau défi. - Programme de bourses en psychothérapie : des anomalies nous ont été signalées, M. Legris fera le suivi à ce sujet. - Processus de plainte à la qualité des services : phénomène en augmentation de maltraitance et de négligence, craintes de la part des professionnels quant à la qualité. Signalent leur préoccupation en passant par la commissaire aux plaintes de questionnement sur une autre voie possible. M. Legris mentionne que le processus avec la commissaire aux plaintes est pour l'usager et non les professionnels. M Legris mentionne l'option qu'il pourrait le signaler à son supérieur immédiat. M. Douadi donne un exemple, le supérieur immédiat ne fait rien malgré les renseignements mais cela touche la qualité et la sécurité des usagers. Comment régler un problème de qualité si le supérieur immédiat n'y arrive pas? M Legris fera le suivi à ce sujet. M. St-Georges suggère d'inviter la commissaire à une rencontre de travail du CM. - Clinique de vaccination site non traditionnel : CM n'était pas au courant, M. Legris fera le suivi avec Mme Anne Dubé et s'assurera que Mme St-Denis en informe les membres de toute information pertinente. - Prix reconnaissance : article dans le Bulletin et note de service publiée, on espère plusieurs candidatures d'un peu partout, M. Legris nous mentionne qu'on pourrait faire suivre à Marie-Solange César-Raymond pour diffusion auprès des directions cliniques pour faire 	

			<p>diffuser l'information dans les équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACMQ : 9 novembre, organise une journée de rencontres à Trois-Rivières, M. St-Georges souhaite être accompagné de quelques membres de l'exécutif. - Politique sur l'accès aux soins de santé : présenté au CQPCI, à mettre à l'agenda de nos dossiers à suivre. Rester attentifs à la volonté d'ouverture vers les communautés et vers le privé. 	
8.		Suivi des comités relevant du CECM		
	8.1	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	<p>Adoption de proposition de projet de comité de pairs sur l'optimisation du canevas de rédaction pour la prévention des chutes. Les membres s'accordent sur l'adoption de la proposition à l'unanimité. Le projet est adopté. M. Legris recommande de faire le lien avec Linda Labelle qui est porteur du protocole de prévention des chutes.</p> <p>M. St-Georges fait un retour sur la rencontre avec la DSM et la promotion des comités de pairs, Il y a des pistes à explorer pour ajuster la promotion des comités de pairs.</p>	
	8.2	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	<p>Prochaine rencontre selon le calendrier en novembre. Mise en place des rencontres préparatoires pour faciliter la compréhension des nouveaux membres du comité, où sont apportés en lien avec la formation pour suivi par l'équipe de Mme Mavrikakis. Les membres ne connaissent pas le PDRH, les différents niveaux de formation et les opportunités pour le développement des compétences.</p>	
	8.3	Rapport du comité des communications	<p>Mme Gamache fait part que le Bulletin d'octobre est publié, le prochain sera autour du 6 novembre, elle reste toujours ouverte à recevoir du contenu pour publication.</p> <p>Publicité d'action de nos membres le 25 octobre par Joanny Beauchamp sur un panel d'expert sur la géro-psycho-geriatrie et Élise Castonguay donnera une présentation dans le cadre des conférences en géro-psycho-geriatrie.</p>	
	8.4	Rapport du comité trésorerie	<p>Pas de rencontre depuis avril. Les dépenses de l'AGA 2023 ont été payé sur l'autre budget. Il va y avoir les dépenses pour la journée de l'ACMQ. Nous allons distribuer les cartes cadeaux avec le concours prix reconnaissance</p>	
	8.5	Rapport du comité d'AGA	Pas de rencontre	
	8.6	Rapport du comité statuts et règlements	Pas de rencontre	
	8.7	Rapport du comité d'élection	Pas de rencontre	
9.		Commentaires sur l'arbre décision violence conjugale	Point déjà traité.	
10.		Commentaires Politique en dépendance	Point déjà traité.	

11.		Avis SAD 70% temps indirect	Point déjà traité.	
12.		Varia	Nil	
13.		Prochaine réunion ordinaire	La rencontre du 23 novembre 2023 ayant été annulée, a prochaine réunion ordinaire aura lieu le 21 décembre 2023 de 10 h00 à 12 h00.	
14.		Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 12 h00.	

Président

Secrétaire